

SEANCE DU 9 JUIN 2023

L'an deux mil vingt-trois et le 9 juin, à 18 heures 00, le Conseil Municipal, dûment convoqué (Décret n°2023-257 du 6 avril 2023) s'est réuni en session ordinaire, à la mairie sous la présidence de Monsieur **Gilles BOYENVAL, Maire**.

Présents : Serge JACQUET, Bruno VITRY, Robert PILLET, Thierry GUILLOU Fabienne LOFFET, Frédéric MARQUIS, Lionel POIDEVIN, Jérôme FILLOCQUE, François LOUIS,

Absente excusée : Martine LEFEBVRE (pouvoir donné à Bruno VITRY)

Secrétaire de séance : Fabienne LOFFET

Absente excusée ayant donné mandat de vote :

Mandant	Mandataire
Martine LEFEBVRE	Bruno VITRY

DESIGNATION DES DELEGUES ET DES SUPPLEANTS POUR L'ELECTION SENATORIALE DE 24 SEPTEMBRE 2023

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le code électoral, et notamment ses articles L.283 et suivants ;

Vu le décret n°2023-257 du 6 avril 2023 portant convocation des collègues électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire NOR IOMA2308397 du 30 mars 2023 relative à l'élection et au mandat des assemblées et des exécutifs municipaux et communautaires ;

Vu la circulaire du 11 mai 2023 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté du préfet du 26 mai 2023 fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire pour chacune des communes du département de l'Oise en vue des élections sénatoriales du 24 septembre 2023.

CONSIDERANT que doivent être désignés au scrutin secret majoritaire à deux tours, UN délégué puis TROIS suppléants parmi les membres du conseil municipal ;

CONSIDERANT que le quorum est atteint ;

Le conseil a choisi pour secrétaire Mme Fabienne LOFFET

Le bureau électoral était présidé par M Gilles BOYENVAL, Maire

Il comprenait MM Serge JACQUET, Lionel POIDEVIN, les plus âgés présents et Thierry GUILLOU, Robert PILLET, les plus jeunes présents,

Le Maire a présenté la liste des candidats délégués :

- M. Gilles BOYENVAL

Monsieur Thierry demande à M. le Maire de faire resserrer les vis des plaques de bois du city stade et il précise que les fils du sentier débouchant sur Grandvilliers ont été coupés. M. le maire précise que depuis l'installation de la vidéo protection les abus sont quasi maîtrisés. Les fils seront changés par l'agent technique et les vis resserrés dans les plus brefs délais

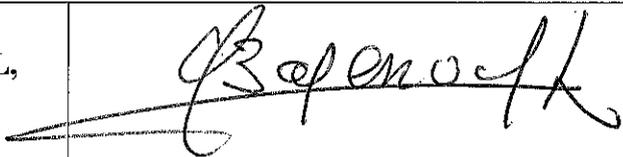
Madame LOFFET informe qu'elle a mise en place un bac pour le compost et demande au conseil municipal où le déposer. Il a été décidé de le déposer sur le terrain A 251. Pendant l'hiver cette parcelle devra être intégralement fermée afin d'éviter tout dépôt sauvage.

Monsieur François LOUIS propose des briques pour reboucher des nids de poule dans les chemins communaux. A voir lors de la commission des chemins samedi.

Prochaine réunion à redéfinir.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21 h 00.

SIGNATURES DE LA SÉANCE DU 6 JUIN 2023

Gilles BOYENVAL, Maire	
Fabienne LOFFET, secrétaire de séance	